

Le travail se poursuit :

VOS DONs contribueront
à cette modernisation

Les mises aux normes

Les économies d'énergie

L'accessibilité handicapés

Rénovation



Taux de réussite au baccalauréat 2022

94 % dont 55 % de mention



INSTITUTION SAINT PIERRE

BP 10 - Rue Saint Pierre

63120 COURPIERE

Tél. : 04 73 51 72 00

Mail : college.lycee@institution-saint-pierre.fr

Site internet : www.institution-saint-pierre.fr



IPNS



INSTITUTION SAINT PIERRE COURPIERE



APPORTER VOTRE SOUTIEN

**Pour relever ensemble les
nouveaux défis !**



MERCI POUR VOTRE GENEROSITE

NOTRE ETABLISSEMENT

Depuis 1884, ce magnifique bâtiment qui domine la ville de Courpière marque de sa présence l'histoire de l'enseignement catholique du Puy-de-Dôme, **seul lycée général catholique** du Livradois Forez.

Depuis plus d'un siècle, l'Institution Saint Pierre (école-collège-lycée) poursuit sa mission d'enseignement et d'éducation auprès des jeunes.

Nos valeurs :

- Eduquer et Accompagner
- Construire la confiance
- Travailler, donner le goût de l'effort et motiver
- Etre rigoureux et responsable
- S'ouvrir aux autres
- Réussir



NOS PROJETS et NOS BESOINS

Dans le contexte de la flambée des prix de l'énergie, nous devons trouver des solutions pour réduire nos consommations.

Cela passera par des travaux de rénovation et d'amélioration de la structure pour générer ces économies d'énergie :

- ◆ **Installation de têtes thermostatiques (180 robinets à installer)**
- ◆ **Remplacement des néons en led**
- ◆ **Remplacement des menuiseries anciennes**

BON DE SOUSCRIPTION

Je fais un don à l'Institution Saint Pierre de€ pour aider à la rénovation.

PARTICULIERS

Votre don est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Exemple : Un don de 100 € = 66 € de réduction d'impôts.

La mise en place du prélèvement à la source n'a pas d'incidence sur la réduction d'impôts.

ENTREPRISES

Votre don est déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du don et dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.

Exemple : Un don de 500 € = 300 € de réduction d'impôts.

Votre don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal

Je souhaite bénéficier d'une économie d'impôt au titre de l'impôt

sur le Revenu OU sur les Sociétés

qu'il conviendra de joindre à votre déclaration d'impôts.

Compléter et renvoyer ce bon de souscription accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de l'OGEC ISP à l'adresse suivante :

INSTITUTION SAINT PIERRE
BP 10 - 63120 COURPIERE

NOM, PRENOM.....

ADRESSE.....

Tél.....

Mail.....

